



Article paru dans Libération du Mardi 20 Mai 2008

Idées fausses sur la durée du travail

*Par Pierre-Alain Muet, député PS de Lyon,
ancien président délégué du Conseil d'Analyse économique.*

Il est devenu de bon ton y compris parfois à gauche de critiquer la réduction du temps de travail, laissant ainsi le champ libre à la vaste offensive que Sarkozy conduit contre les 35 heures. Que la mise en place des 35 heures ait engendré des situations difficiles dans certains secteurs comme l'hôpital est indéniable. Mais la réalité est que la durée hebdomadaire du travail n'est pas plus faible en France que dans les grands pays industrialisés, que sa réduction va dans le sens de l'histoire, du progrès, qu'elle a profondément contribué à la création d'emploi et que sa remise en cause à travers l'usine à gaz des heures supplémentaires ne répond à aucun des vrais problèmes de l'économie française. Dans cette obsession, Nicolas Sarkozy commet une triple erreur : une erreur de diagnostic, une erreur économique et une erreur historique.

Une erreur de diagnostic, car l'idée que la France travaillerait moins que les autres pays européens est en totale contradiction avec les faits. Selon l'enquête de l'institut Européen Eurostat, la durée hebdomadaire du travail en 2007 de l'ensemble des actifs était de 37 heures en France, pour 37,3 heures dans l'Europe des 15. C'est presque une heure de plus qu'en Allemagne (36,2 h), une heure et demie de plus qu'au Danemark (35,5 h) et dans les pays Nordiques, et presque cinq heures de plus qu'en Hollande (32,2 h). La durée hebdomadaire du travail est également plus élevée en France qu'au Royaume-Uni où, après avoir fortement baissé, elle s'établit à 35,8 heures et surtout qu'aux Etats-Unis (33,7 h).

Une erreur économique, car en incitant les entreprises à recourir aux heures supplémentaires plutôt qu'à l'embauche, cette politique tourne le dos à ceux qui ont réellement besoin de travailler plus pour gagner plus : les chômeurs, mais aussi les seniors qui se retrouvent en préretraite sans l'avoir demandé. Elle ne change rien pour le million de salariés à temps partiel contraint qui gagnent peu et voudraient bien travailler plus, mais ne décident pas de leur temps de travail. Et en ne se préoccupant que de ceux qui ont un emploi, elle accentue les deux défauts de notre économie : nous sommes le pays où l'on travaille le plus entre 25 et 55 ans et le moins après 55.

Or, c'est précisément dans la période où notamment avec la réduction du temps de travail et les emplois jeunes, la France a créé massivement des emplois (2 millions de juin 1997 à juin 2002), que notre pays a commencé à rééquilibrer l'activité des différentes générations d'actifs, même s'il reste encore un très long chemin à parcourir.

Une erreur historique, car toute l'histoire du développement économique depuis la révolution industrielle est une augmentation continue de la productivité du travail conjuguée à une baisse tout aussi continue de la durée annuelle du travail. On produit en une heure de travail 20 fois plus qu'en 1870 et on travaille deux fois moins longtemps. Ce qui caractérise le développement économique dans tous les pays, c'est en effet le temps libéré et le développement des loisirs et du secteur non marchand. La dispersion des durées hebdomadaires du travail en Europe l'atteste : c'est dans les pays les plus développés que la durée du travail est la plus faible et dans les plus pauvres qu'elle est la plus longue.

Il est temps d'avoir une vraie réflexion sur l'organisation des différents temps de la vie. La tendance séculaire à la réduction de la durée annuelle du travail est appelée à se poursuivre. Et le progrès c'est de travailler moins au cours d'une année, et plus au cours de sa vie puisque nous vivons toujours plus longtemps.

Plutôt que de perpétuer le débat idéologique qui a ponctué toutes les avancées sur la réduction du temps de travail depuis la Loi de 1841 limitant le travail des enfants, il serait préférable de donner toute sa place à la négociation sociale. Car c'est elle qui permettra d'avancer réellement vers le temps choisi et de résoudre, par exemple, cette particularité française qu'une part importante des salariés à temps partiel le sont contre leur gré, alors qu'un nombre aussi élevé de salariés à temps plein souhaiteraient travailler à temps partiel choisi.